

Catégorie d'actions

Numéro de compte du porteur

Pliez

## Formulaire de procuration - Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque de Montréal du 4 avril 2017

### Notes relatives à la procuration

1. Tous les actionnaires ont le droit de nommer une personne de leur choix autre que celles dont le nom est imprimé sur le présent formulaire de procuration, qui n'est pas tenue d'être actionnaire de la Banque de Montréal, pour qu'elle assiste à l'assemblée et y agisse en leur nom. Si vous souhaitez nommer un tel autre fondé de pouvoir, veuillez inscrire son nom dans la case prévue à cette fin (au verso).
2. La signature apposée sur le formulaire de procuration doit correspondre exactement au nom ci-dessus. Si l'actionnaire est une société, le formulaire de procuration doit être signé par son ou ses dirigeants dûment autorisés.
3. Si le formulaire de procuration n'est pas daté, il sera réputé porter la date à laquelle la Banque de Montréal l'a mis à la poste.
4. Les droits de vote rattachés aux actions visées par la présente procuration seront exercés conformément aux instructions de l'actionnaire. En l'absence d'instructions, ils seront exercés, dans le cas des procurations reçues par la direction, POUR les questions 1 à 5.
5. Les droits de vote rattachés aux actions visées par la présente procuration seront exercés pour ou contre les questions soumises à l'assemblée ou feront l'objet d'une abstention.
6. Le présent formulaire de procuration devrait être lu avec l'avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui l'accompagnent.

Pliez



#### Pour voter par la poste

- Remplissez, signez et datez le verso du formulaire.
- Retournez le formulaire dans l'enveloppe-réponse.



#### Pour voter par télécopieur

- Remplissez, signez et datez le verso du formulaire.
- Télécopiez le formulaire **SANS FRAIS** au 1 866 249-7775 (à partir du Canada et des États-Unis).
- Télécopiez le formulaire au 416 263-9524 (à partir de tout autre pays).



#### Pour voter par Internet

- Allez au site Web suivant : [www.voteendirect.com](http://www.voteendirect.com)
- **Téléphone intelligent?** Numérisez le code QR pour voter maintenant.



#### Pour recevoir des documents par voie électronique

- Vous pouvez vous inscrire au service de transmission électronique des communications destinées aux actionnaires en visitant [www.centredesinvestisseurs.com](http://www.centredesinvestisseurs.com) et en cliquant sur l'image "Inscrivez vous à la transmission électronique" au bas de la page.

Si vous votez par télécopieur ou Internet, **N'ENVOYEZ PAS** ce formulaire de procuration par la poste.

Les formulaires de procuration doivent être reçus au plus tard à 17 h, heure avancée de l'Est, le 3 avril 2017.

**MERCI!**

Pour voter par Internet, vous devrez fournir votre **NUMÉRO DE CONTRÔLE** indiqué ci-après.

**NUMÉRO DE CONTRÔLE**



## Formulaire de procuration - Banque de Montréal

La présente procuration est sollicitée par la direction de la Banque de Montréal (la « Banque ») ou pour son compte. L'actionnaire soussigné de la Banque nomme par les présentes J. Robert S. Prichard, président du Conseil ou, à défaut de celui-ci, William A. Downe, chef de la direction ou, au lieu de ceux-ci, (inscrivez le nom de la personne de votre choix dans la case à droite) à titre de mandataire et de fondé de pouvoir du soussigné, avec pouvoir de substitution, pour qu'il assiste à l'assemblée, y vote et y agisse en son nom relativement à toute question qui peut être soumise à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le 4 avril 2017 et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Sous réserve des restrictions relatives à l'exercice du droit de vote prévues par la Loi sur les banques, tout actionnaire qui souhaite se faire représenter à l'assemblée par une autre personne, laquelle n'est pas tenue d'être actionnaire, peut le faire en inscrivant le nom de cette personne dans la case à droite. La présente procuration confère à son porteur le droit de voter à son gré si aucune instruction n'est donnée, ainsi que le droit de voter à son gré à l'égard des modifications apportées aux questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires ci-joint et à l'égard des autres questions pouvant être dûment soumises à l'assemblée. Sauf indication contraire, la direction de la Banque exercera les droits de vote rattachés à vos actions POUR les questions 1 à 5.

Les administrateurs et la direction recommandent aux actionnaires de voter POUR les questions suivantes :

### 1. L'élection des administrateurs

	Pour	Abstention		Pour	Abstention		Pour	Abstention		Pour	Abstention
Janice M. Babiak	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Christine A. Edwards	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eric R. La Flèche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Don M. Wilson III	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sophie Brochu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Martin S. Eichenbaum	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lorraine Mitchelmore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
George A. Cope	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ronald H. Farmer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Philip S. Orsino	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
William A. Downe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Linda Huber	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J. Robert S. Prichard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Pour Abstention

### 2. La nomination des auditeurs des actionnaires

Pour Contre

### 3. Les modifications apportées aux règlements administratifs de la Banque au sujet de la rémunération totale des administrateurs et de la suppression des mentions du régime d'options d'achat d'actions des administrateurs non-dirigeants

Pour Contre

### 4. Les modifications apportées à la rémunération variable de certains employés de l'Union européenne

Pour Contre

### 5. La résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres

Signataire(s) autorisé(s) - Signez ci-dessous - La section suivante doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Signature(s)

Capacité du signataire (le cas échéant)

Date - jour                      mois                      année

### Demande de réception des états financiers trimestriels

Si vous souhaitez recevoir les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion connexe de la Banque par la poste, veuillez cocher la case à droite. Nous vous demanderons de faire ce choix tous les ans. Vous recevrez de toute façon le rapport annuel et les documents relatifs à la sollicitation de procurations. Si vous souhaitez recevoir ces documents par transmission électronique, veuillez consulter les instructions pour vous inscrire au service de transmission électronique qui figurent au recto.

